

6a rue Principale - 68210 HECKEN **3 03 89 25 91 03**

www.ff2s.eu Email: info@ff2s.com

Membre de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse F.F.2.P.

Critères de Titularisation

I. Somatothérapeute, pratiquant la
(Nom de la méthode de référence)

- une formation spécifique dans la méthode de référence avec un minimum de 600 heures.
- une thérapie/analyse personnelle de 150 heures minimum dont 50 % au moins en individuel. Les heures en groupes de formation ou de développement personnel ne sont pas considérées comme de la thérapie personnelle.
- > une pratique professionnelle déclarée d'au moins un an,
- un engagement dans une supervision régulière avec un minimum de 20 heures déjà effectuées,

- une formation d'au moins 800 heures dont au moins 600 h dans la méthode de référence.
- > une thérapie/analyse personnelle de 300 heures minimum dont 50% au moins en individuel.
- une pratique professionnelle déclarée depuis au moins 2 ans.
- une formation en psychopathologie d'au moins 100 h.
- un minimum de 100 h de supervision.

Des ÉQUIVALENCES peuvent être prises en considération à côté des critères définis ci-dessus.



6a rue Principale - 68210 HECKEN

① 03 89 25 91 03

www.ff2s.eu Email: info@ff2s.com

Membre de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse F.F.2.P.

Procédure de Titularisation

- 1.- Être membre de la FF2S à jour de votre cotisation annuelle depuis deux ans.
- 2.- Remplir les critères de titularisation de somatothérapeute ou de somato psychothérapeute (voir liste Critères de titularisation).
- 3.- Envoyer au siège de la F.F.2.S. un dossier de titularisation en trois exemplaires accompagné d'un chèque de 77,00 € à l'ordre de la FF2S (voir Contenu et présentation du dossier de titularisation).
- 4.- Une fois votre dossier accepté, passer un entretien devant la commission de titularisation de la FF2S.
- 5.- A l'issue de cet entretien, si votre titularisation est retenue, vous aurez la possibilité, l'année suivante d'adhérer en tant que Membre Titulaire, sous réserve du règlement d'une cotisation annuelle de membre titulaire.
 A réception de votre règlement nous vous ferons parvenir votre attestation de Membre Titulaire.
- 6.- Le (la) Praticien(ne) Titulaire sera mentionné(e) sur la liste des praticiens reconnus par la FF2S et sera recommandé(e) en priorité aux demandes des clients dans les différentes régions de France.



6a rue Principale - 68210 HECKEN

① 03 89 25 91 03

www.ff2s.eu Email: info@ff2s.com

Membre de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse F.F.2.P.

Dossier de Titularisation

Contenu et présentation

Le dossier de Titularisation doit être envoyé en 3 exemplaires. Ceux-ci seront soit reliés, soit présentés sous pochettes plastiques. La présentation est importante.

Il doit comporter:

- Deux photos d'identité.
- Un bulletin n°.3 (à demander à : République Française Ministère de la Justice - Directions des affaires criminelles et des grâces - Casier judiciaire national - 44079 NANTES CEDEX 1, ou sur internet).
- ➤ Une copie de votre inscription professionnelle (Siret, Urssaf, RSI,...).
- > Un chèque de 77,00 €à l'ordre de la FF2S.
- ➤ Une lettre de motivation argumentant votre demande de titularisation.
- ➤ La description de votre parcours personnel (qui êtes-vous ?) et professionnel (niveau d'études, expérience professionnelle en citant quelques études de cas pratiques -) et copie de vos diplômes.
- **Écrire un article** de votre choix sur ce que vous aimez pratiquer ou utiliser avec succès en somatothérapie. Ce texte sera publié dans la revue somato.
- Votre certification de formation attestant du nombre d'heures demandé dans la méthode pour laquelle vous demandez la titularisation, ainsi que pour les autres attestations de formation que vous pouvez fournir.
- Vos attestations de thérapie/analyse personnelle pour le nombre d'heures demandé.
- Vos attestations de supervision pour le nombre d'heures demandé.
- Si le dossier n'est pas complet il vous sera renvoyé pour complément.

РНОТО



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SOMATO-PSYCHOTHÉRAPIE ET SOMATOTHÉRAPIE

6a rue Principale - 68210 HECKEN

且 03 89 25 91 03 - www.ff2s.eu - Email: info@ff2s.eu

BULLETIN D'ADHÉSION ANNUELLE à la F.F.2.S.

La période de cotisation pour l'année 2020 débute le 01/01/20 et se termine le 31/12/20

Cadre réservé aux écoles, centres, instituts

École, Centre, Institut :				
Nom du responsable :				
ADHÉRENTS :				
NOM :	PRÉNOM :			
★ Né(e) le :				
Adresse :				
CODE POSTAL :	VILLE :			
TÉL FIXE :	PORTABLE :			
E-MAIL :	SITE :			
PROFESSION:				
MÉTHODES : cochez-la ou les case(s) qui vous concerne.				
☐ Analyse biosophrodynamique ☐ Analyse jungienne ☐ Analyse reichienne ☐ Analyse transactionnelle ☐ Art-thérapie ☐ Bioénergie ☐ Coaching ☐ Coaching & mentoring intégratif ☐ Cohérence cardiaque ☐ Corps conscience ☐ Dynamique posturo-vocale ☐ E.F.T. ☐ E.M.D.R. ☐ Écoute imaginaire ☐ Gestalt thérapie ☐ Graphothérapie	 ☐ Massage sensitif® et méthode camilli® ☐ Olfactothérapie ☐ Process thérapie ☐ Process thérapie corporelle ☐ Programmation neuro-linguistique ☐ Psychogénéalogie ☐ Psycho-socio-analyse ☐ Psychosomatothérapie ☐ Psychothérapie ☐ Psychothérapie comportementale ☐ Psychothérapie plénière ☐ Rebirth ☐ Relation d'aide par le Toucher ☐ Relaxation ☐ Relaxothérapie 	□ Somatanalyse □ Somatodrame □ Somatopsychothérapie transpersonnelle □ Somatothérapie □ Sonologie □ Sophroanalyse □ Sophrologie □ Sophrothérapie □ Technique psychocorporelle □ Technique du toucher □ Technique vocale □ Thérapie de couple □ Thérapie émotionnelle □ Thérapie énergétqiue reichienne □ Thérapie holistique		
☐ Haptonomie ☐ Hypnose éricksonienne ☐ Hypnoses ☐ Kinésiologie ☐ L'art du mouvement vital® ☐ Le toucher de l'être® ☐ Massage	□ Rêve éveillé □ Réflexologie □ Sensitive Gestalt massage® (SGM) □ Sevrage tabagique □ Sexothérapie □ Secoio sometanelyse	☐ Thérapie manuelle biodynamique ☐ Thérapie post-trauma ☐ Tipi ☐ Toucher thérapeutique ☐ Végétothérapie ☐ Yoga du rire		

O « Je suis d'accord pour paraître dans les différents annuaires, papier et internet sans frais supplémentaire. » Signature :

1. NIVEAU D'ÉTUDE ET DIPLÔMES	
2. PSYCHOTHÉRAPIE PERSONNELLE	
- Nombres d'heures :	
- Méthodes :	
3. FORMATION EN PSYCHOTHÉRAPIES	
- Nombres d'heures :	
- Méthodes (Veuillez joindre vos attestations de formation) :	
 4. DURÉE DE LA SUPERVISION - Nombres d'heures : □ en groupe □ Individuel (Veuillez joindre les sections) 	
	allestations
5. ADHÉSION	
A. Adhère à la F.F.2.S. en tant que :	
O Ecole, Centre, Institut + cotisation du responsable :	
O Praticien Titulaire:	•
À titre individuel : Praticien appartenant à un organisme membre de la F.F.2.S. :	•
O Membre adhérent (sans droit de vote) :	69.00 €
O Élève en formation dans une école membre de la F.F.2.S.:	
N.B. : Dans le cas d'une première adhésion, celle-ci ne sera définitive qu'après acceptation pa d'administration du dossier d'admission. Celui-ci vous sera adressé par retour de courrier.	r le conseil
B. □ Inscription de ma pub sur le site Internet de la F.F.2.S. (programme, publici renouveler annuellement) :	
 C. □ Demande le dossier de titularisation de la F.F.2.S. N.B.: Une somme de 77,00 € vous sera demandée pour frais de dossier lors du dépôt de candidature. 	
6. Règlement : ☐ Chèque	
□ Par carte bancaire	
$\hfill \Box$ Virement bancaire : FR76 1027 8035 3000 0210 1590 243 $-$ BIC : CMCIFR2A (Un reçu vous sera envoyé en retour)	

Les statuts de la F.F.2.S. sont visibles sur le site : http://ff2s.eu



6a rue Principale - 68210 HECKEN

Membre de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse F.F.2.P.

LE CODE ÉTHIQUE DE LA SOMATO-PSYCHOTHÉRAPIE ET SOMATOTHÉRAPIE

- 1. Exercer **LÉGALEMENT** en étant déclaré comme professionnel. (libéral(e) ou salarié(e)).
- 2. **RESPECTER** la dignité de la personne en traitement
 - En connaissant ses propres limites professionnelles.
 - En s'engageant à orienter la personne en traitement vers un autre praticien si besoin.
 - En mettant en œuvre une recherche de moyens qui tend vers l'autonomie et le mieux-être du patient ou client.
 - En respectant ses croyances religieuses, politiques, philosophiques.
 - En n'utilisant aucune pratique, pression, de quelque ordre que ce soit, qui puisse mettre en péril l'intégrité du patient ou client (adhésion à un mouvement, une école, une communauté religieuse... etc...).
- 3. **S'INTERDIRE** toute pratique sexuelle avec les patients ou clients et les élèves en formation.
- 4. **S'INTERDIRE** et **INTERDIRE** tout passage à l'acte violent.
- 5. Fixer les **HONORAIRES** avec tact et mesure et s'interdire toute exploitation matérielle et financière.
- 6. **RESPECTER** et faire respecter la règle de **CONFIDENTIALITÉ**.
- 7. **GARANTIR** le secret professionnel.

CHIDHAROM Jérôme

Je soussigné (e) :	
domicilié(e) à :	
m'engage solennellement à respecter le c	ode éthique de la F.F.2.S.
Fait àle	
Le Président	L'Adhérent
Signature	Signature

Nom et Prénom